



## Changement de statut d'étudiant vers salarié

Par **ayebsamir**, le **12/03/2010** à **18:29**

Bonjour,

Je suis étudiant tunisien venu en France pour faire un master à l'Epitech Paris et après la validation de mon inscription, j'étais surpris pas l'annulation de la formation par le directeur et personne ne vous explique le motif et c'était au dernier moment 14/10/2009 après mon arrivé à Paris et c'est trop tard pour chercher une autre formation universitaire. Je suis inscrit en cours d'anglais à wall street institute (12mois) ici à Paris, mais la préfecture m'a dit que c'est pas une formation scolaire et vous allez trouver des problèmes pour le renouvellement l'année prochaine.

Donne moi un conseil s.v.p, j'ai besoin d'aide ..

D'autre part, mon oncle a une boulangerie ici à paris et peut me proposer un CDI aide boulanger (terminal cuisson) (lien utile : Liste des métiers ouverts aux ressortissants tunisiens [http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers\\_det\\_res&numrubrique=366&numarticle=1845](http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_det_res&numrubrique=366&numarticle=1845)), cela suffit pour changer mon statut vers salarié ou c'est impossible sachant que c'est ma 1ère année ici en France et je suis informaticiens ( maitrise, faculté des sciences de Tunis).

J'ai une attestation d'annulation du mastère signé par le responsable de l'administration sans indiqué le motif.

Et concernant le changement de statut, comme je vous est dis, mon oncle qui a une boulangerie et qui m'héberge, m'a proposé un CDI à temps plein pour travailler avec lui l'année prochaine en tant qu'aide boulanger en terminal cuisson et il est besoin de moi pour ce poste qui est très important, c'est la confiance en moi. Je travaille avec lui maintenant en CDD à temps partiel. Je sais bien que la promesse soit dans mon domaine (informatique), mais c'est mon oncle qui m'a proposé ce poste qui est très motivant (travail en famille, salaire motivant, conditions de travail excellente, etc.), je me suis convaincu et je voudrais bien occupé ce poste.

Donc, avec toutes ces informations est-ce que j'ai le droit de changer mon statut d'étudiant à salarié? Sachant que j'ai 2 mois en France et c'est la première fois.

En plus, j'ai envoyé ce texte ,par mail, à la présidence de la république et j'étais informé par mail que ma demande a été transmis à la préfecture de police et celle ci m'a répondu par courrier en disant que ma demande a été transmis aussi au département de travail pour voir si les conditions sont accomplis, mais ça fait 3 mois sans rien recevoir, ça veut dire quoi alors? Merci pour votre aide car je suis vraiment bloqué et perdu ..

Merci beaucoup .. !